

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUNEL**

L'an deux mille vingt trois  
Le quatorze décembre  
Le Conseil Municipal de Lunel s'est réuni en session ordinaire  
sous la présidence de Monsieur Pierre SOUJOL, Maire

**Date d'envoi de la convocation** : 8 décembre 2023

**Étaient présents** :

Mme GOUGEON, M. CRÉCHET, Mme MICHEL, Mme MOKADDEM, M. GRASSET, Mme POLERI, adjoints au Maire, M. HERMABESSIÈRE, M. BERTHET, M. REMESY, Mme RÉGNIER, M. P. CHABERT, Mme BONFILS, Mme PAPAÏX, Mme DALLE, M. BENIATTOU, M. DOMENECH, M. SBAAÏ, Mme EL AZZOUZI, M. WEBER, Mme AUTIER, M. BARBATO, Mme LEMAIRE, Mme HUGO, Mme GIMENEZ, Mme PLANE, Mme BUFFET, conseillers municipaux.

**Représentés** :

M. DALLE par M. Le Maire,  
M. ALIBERT par Mme DALLE,  
M. GALKA par M. CRÉCHET,  
Mme THOMAS par M. BERTHET,  
Mme MOREL-SAVORNIN par Mme GOUGEON,  
Mme RAZIGADE par Mme LEMAIRE,  
M. C. CHABERT par Mme PLANE.

**Absente** :

Mme DERDOUR.

**Nombre de conseillers en exercice** : 35

**Nombre de présents** : 27

**Nombre de votants** : 34

Le quorum est valablement atteint.

Secrétaire de séance : Paulette GOUGEON

DE713SPO23201

**ACTUALISATION DE TARIFS APPLICABLES AU 1ER  
JANVIER 2024 - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,  
Considérant que tout usager fréquentant un équipement sportif municipal doit s'acquitter de son droit de location au regard des tarifs en vigueur,  
Considérant que des organismes extérieurs sollicitent la ville pour la mise à disposition d'installations sportives,  
Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil décide :  
**D'ACTUALISER** les tarifs suivants :

<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	
<b>(Ces tarifs comprennent le personnel, l'entretien, les fluides et un forfait équipement)</b>	
<b>Occupation de l'équipement par des clubs sportifs ou associations extérieurs, pour des animations ou stages payants :</b>	<b>L'heure et par équipement</b>
Espaces extérieurs : terrains pelousés, stabilisés, polyvalents, pistes et équipements annexes	13,80 €
Gymnases, halles de sport et salles spécifiques	27,80 €
<b>Organismes extérieurs hors associations (entreprises...) :</b>	<b>L'heure et par équipement</b>
Espaces extérieurs : terrains pelousés, stabilisés, polyvalents, pistes et équipements annexes du lundi au samedi	85,90 €
Espaces extérieurs : terrains pelousés, stabilisés, polyvalents, pistes et équipements annexes les dimanches	117,70 €
Espaces extérieurs : terrains pelousés, stabilisés, polyvalents, pistes et équipements annexes nuit du lundi au samedi	103,55 €
Espaces extérieurs : terrains pelousés, stabilisés, polyvalents, pistes et équipements annexes nuit les dimanches	138,90 €
Gymnases, halles de sport et salles spécifiques du lundi au samedi	121,20 €
Gymnases, halles de sport et salles spécifiques les dimanches	156,55 €

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :  
**D'APPROUVER** l'actualisation des tarifs tels que définis ci dessus,  
**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces relatives à la présente décision.  
Ainsi délibéré le jour, mois et an susdits.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Lunel dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement de la plus tardive des mesures de publicité du présent acte. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois :*

- à compter de l'accomplissement de la plus tardive des mesures de publicité du présent acte,
- à compter de la réponse de la Ville de Lunel si un recours administratif a été préalablement déposé.

*Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme

Le Maire,

Pierre SOUJOL

La secrétaire de séance,

Paulette GOUGEON

#### VOTE

Nombre de conseillers présents ou représentés : 34

Nombre de votants : 34

Pour : 27

Contre : 7

Abstention : 0